



Atelier 5 : « Mobilités spatiales, mobilités sociales, mobilités mentales »

Animation : Claude BISSON-VAIVRE

Personne ressource : Vincent ROBIN, INSPE de Bordeaux

Samedi 20 Mars à 9 h 30

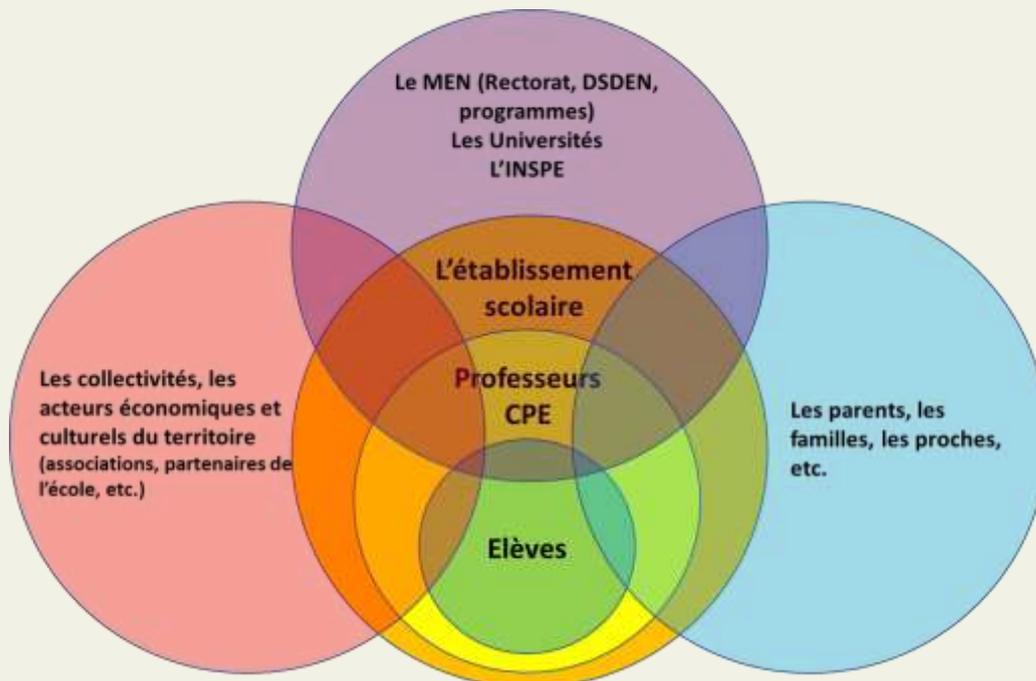
Antenne de l'INSPE de Bordeaux à Agen (47) et en ligne

La mobilité, qu'elle soit locale, régionale, nationale ou internationale est perçue aujourd'hui comme une valeur positive, à développer pour les élèves et va de pair avec l'objectif d'ouverture personnelle, d'adaptation, d'élévation du niveau de qualification, d'ascension sociale, de réalisation de soi. La mobilité est ainsi considérée comme un levier pour développer une conscience citoyenne qui tend chez les bénéficiaires à dépasser des frontières locales, régionales et nationales, pour devenir de plus en plus transnationale, voire mondiale. Cette vision correspond à celle du processus évolutif d'une société postmoderne dont la mutation s'observe à l'aune de l'hyper-connectivité des membres de la génération Y, de l'amplification des dialogues multiculturels et de la disparition progressive des frontières. Ces enjeux socio-économiques de la mobilité internationale sont clairement précisés par la Commission européenne : « *Une période d'étude ou de formation à l'étranger aide à acquérir des compétences professionnelles, sociales et interculturelles intéressantes sur le marché de l'emploi* ». Malgré tout, cette génération Y ne forme par un groupe homogène et nombreux sont les jeunes qui ne sont pas concernés par ces enjeux. Comme le rappelait une directrice d'une mission locale « *la caractéristique du jeune non qualifié est d'avoir une mobilité qui, souvent, ne dépasse pas les frontières du canton* ». Ainsi, entre désertification des territoires ruraux, évitement social de certaines zones périphériques et attractivité des centres urbains, quelles réponses crédibles l'Ecole peut-elle apporter notamment en termes de savoir-être ?

La mobilité et les enjeux autour des territoires, des acteurs, des parcours et l'institution

Evoquer la mobilité ramène nécessairement à au moins deux notions, les territoires et les parcours. **Les territoires** renvoient à plusieurs dimensions qui ont favorisé plusieurs approches de recherche et d'actions. En premier lieu la dimension spatiale décrite par les géographes au début du XX^{ème} siècle a longtemps été le seul cadre « physique » de la notion de territoire. La dimension sociologique est apparue à partir des années 60, fondée initialement sur la notion de reproduction sociale et sur ses effets sur la scolarité mais aussi et surtout sur l'orientation des élèves. Dans les années 80-90, les dimensions politico-institutionnelle et économique-sociale se sont développées. La première en s'intéressant aux politiques éducatives territorialisées et aux découpages administratifs, la seconde considérant les éléments constitutifs du tissu territorial et le « jeu social » entre les acteurs. Ce sont alors le rôle et le place de **l'ensemble des acteurs** et leurs interactions formelles et informelles qui sont

en question comme « facilitateur » ou au contraire « frein » aux mobilités, comme pourraient l'être les politiques de développement économique et d'emploi des collectivités territoriales.



Ces interactions vont contribuer à « façonner » **le parcours** de l'élève et remis en perspective par l'éducation à l'orientation vont lui permettre de prendre conscience de ses intérêts, motivations, de ses compétences, capacités et talents, de mieux connaître le monde du travail et les professions, de pouvoir appréhender la diversité des formations pour effectuer progressivement des choix éclairés et développer son esprit d'initiative. Cette finalité repose sur un pari : l'élève est capable de prendre conscience des enjeux de ses choix, des déterminismes, d'en faire une approche en partie rationnelle, découvrir d'autres milieux, peser avantages et inconvénients des situations qui se présentent à lui, trouver une ou des solutions adaptées. Dans ce contexte, la diversification des sources et des intervenants (professionnels, entreprises, anciens élèves) en matière d'orientation, les compétences élargies des Régions en termes de formation et d'information pour l'orientation obligent à repenser aujourd'hui notre action auprès des élèves. Ainsi, comme pour tout élément de choix, la mobilité peut s'éduquer, donc aider à dépasser les déterminismes.

Qu'est-ce qui intervient chez les élèves et leurs familles lorsque des situations de choix s'offrent à eux ? Y a-t-il des facteurs qui vont favoriser la mobilité géographique, l'ambition sociale et l'audace à se détacher de son milieu d'origine ? D'autant que s'éloigner d'un environnement familial expose aux craintes de l'inconnu, faute de références sécurisantes.

Depuis la loi d'orientation de 1989 dite loi Jospin, il revient à tous les acteurs de l'École de s'emparer des enjeux d'orientation pour guider, conseiller, accompagner la construction des choix des élèves et favoriser une plus grande égalité des parcours. La majorité des intervenants dans l'École sont des spécialistes des savoirs, construits sur des parcours linéaires, ayant débouché sur des études supérieures puis une profession directement en rapport avec les apprentissages scolaires. Ces acteurs, de par leur profil de formation, sont-ils préparés à ce questionnement ? Vivent-ils cet accompagnement comme faisant partie de leurs missions ? Adoptent-ils les attitudes attendues ? De plus, n'y-a-t-il pas chez chaque acteur, une forme de projection, consciente ou non, de leur propre parcours sur celui en construction de l'élève ? Ce retour sur sa propre trajectoire fait appel à une

reconstruction a posteriori des étapes, souvent en y intégrant une cohérence qui n'était pas lisible au moment des choix, en gommant les aspérités, les doutes ou la part des événements de la vie, notamment affective et sociale. Ce modèle de représentation – soit parce qu'il est valorisé et fait notre fierté, soit parce qu'il comporte quelques regrets sur d'autres avenir possibles – structure notre conception de la mobilité et nous amène parfois à projeter cette représentation sur les jeunes en construction de parcours. S'ajoutent à ce décalage un contexte très évolutif des parcours d'une génération à l'autre.

Quel est le degré de réalité de cette approche éducative ? Quels sont les apports des acteurs éducatifs ?

Au-delà des acteurs, c'est aussi **l'institution** qui peut être questionnée au regard de la posture ambivalente ou ambiguë par rapport à la mobilité. Elle peut « bloquer » les souhaits des élèves, en recourant à un « tri » qui facilite la mobilité de ceux qui ont « les clés » pour obtenir l'affectation de leur choix, au détriment de ceux moins au fait des procédures de sélection ou moins favorisés sur le plan de l'évaluation scolaire. Ainsi, un directeur académique ou un chef d'établissement, face à une demande de dérogation importante pour éviter un collège ou un lycée, est plutôt défavorable, dans ce cas, à une forte mobilité des élèves et va tenter d'endiguer cet évitement. Par ailleurs, l'Ecole préfère souvent les mobilités « raisonnables » : quelles réponses donnons-nous en général aux élèves peu investis dans les valeurs de l'Ecole (culture générale, effort intellectuel, respect des règles sociales...) et qui affirment des objectifs dissonants par rapport à nos conceptions ? : le jeune déjà « entrepreneur » qui veut gagner beaucoup d'argent, celui qui rêve de devenir un sportif ou un artiste célèbre... La diversification des choix suppose également de mieux appréhender la réalité de certains parcours : l'industrie par exemple échappe en grande partie à l'appréhension courante des élèves et de ceux qui les accompagnent, une autre partie des emplois – artisanat, agriculture – dégage des représentations datées ou dévalorisées, d'autres parcours enfin font partie de l'inaccessible en termes d'ambition pour la plupart de nos élèves même en réussite (les études longues, les grandes écoles...). En zone rurale isolée particulièrement, ces réalités amènent à réfléchir sur les enjeux de territoires et poussent à envisager de nouvelles pistes pour garantir davantage l'accès à la qualification, sécuriser les parcours dans un univers rendu encore plus incertain par la crise sanitaire et dans un contexte de repli des bassins de vie : une approche plus soucieuse de la prise en compte des élèves et des parents, de leur milieu d'origine, de développer des attitudes d'accompagnement, de bienveillance et d'intégrer des temps de formation conjoints entre acteurs concourant à l'orientation.

Vincent ROBIN

Maître de Conférences

INSPE d'Aquitaine - Université de Bordeaux